1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6

L

Ef

Par
Su

NC

COPIE DE TROIS

LETTRES

Efcrittes ès années 1625. et 1626.

Par le P. CHARLES LALLEMANT
Superieur des Miſſions de la Compagnie de IESVS *en la*

NOVVELLE FRANCE.



A ALBANIE
De l'Imprimerie de J. Munsell
M. DCCC. LXX.

Edition tirée à vingt cinq exemplaires. O'C.



AVIS.

LA première et la ſeconde des Lettres ſuivantes ſe trouvent aux pp. 869, 870 *de l'*Hiſtoire du Canada, par le F. Gabriel Sagard Theodat. Paris, 1636.

La troiſième Lettre a été traduite par le R. P. Felix Martin, *ancien Superieur du Collége de Montréal, ſur l'original latin, conſervé aux Archives du* Jeſus *à Rome, et ſe trouve dans l'ouvrage intitulée :* Première Miſſion des Jeſuites au Canada Par le P. Auguſte Carayon de la Compagnie de Jeſus. Paris, 1864.

LE
S
S



eu
enc
ral
esto
l'ha
fauc
reti
con
Les
cha
iam



LETTRE du R. P. Charles Lallemant Superievr des Missions en Canada au Sievr de Champlain.

Monsieur,

NOUS voicy graces à Dieu dans le resort de vostre Lieutenance, où nous sommes heureusement arriuez, apres auoir eu une des belles trauerses qu'on aye encore experimenté. Monsieur le General apres nous auoir declaré qu'il luy estoit impossible de nous loger ou dans l'habitation ou dans le fort, & qu'il faudroit ou repasser en France, ou nous retirer chez les Peres Recollects, nous a contraincts d'accepter ce dernier offre. Les Peres nous ont receus auec tant de charité qu'ils nous ont obligez pour un iamais. Nostre Seigneur sera leur re-

compence. Un de nos Peres eſtoit allé à la traicte en intention de paſſer aux Hurons ou aux Hiroquois, auec le Pere Recollect qui eſt venu de France, ſelon qu'ils aduiſeroient auec le Pere Nicolas, qui ſe deuoit trouuer à la traicte & conferer auec eux, mais il eſt arriué que le pauure Pere Nicolas au dernier ſaut s'eſt noyé, ce qui a eſté cauſe qu'ils ſont retournez, n'ayans ny cognoiſſance, ny langue, ny information: nous attendons donc voſtre venuë pour reſoudre ce qui ſera à propos de faire. Vous ſçaurez tout ce que vous pourrez deſirer de ce pays du P. Ioſeph, c'eſt pourquoy ie me contente de vous aſſeurer que ie ſuis,

Monſieur,

voſtre tres-affectionné Seruiteur

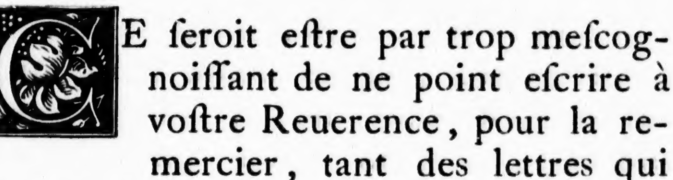
CHARLES LALEMANT.

De Kebec ce 28 Iuillet
1625.

LETTRE du R. P. Charles Lallemant Superievr des Miſſions en Canada au R. P. Prouincial des RR. Pères Recollects.

Mon Reuerend Pere,

Pax Chriſti.



CE ſeroit eſtre par trop meſcognoiſſant de ne point eſcrire à voſtre Reuerence, pour la remercier, tant des lettres qui furent dernierement eſcrites en noſtre faueur aux Peres qui ſont icy en la nouuelle France, comme de la charité que nous auons receue deſdits Peres, qui nous ont obligez pour un iamais, ie ſupplie noſtre bon Dieu qu'il ſoit la grande recompence & des uns & des autres, pour mon particulier i'eſcris à nos Superieurs que i'en ay un tel reſſentiment que l'occaſion ne ſe preſentera point que ie ne le faſſe paroiſtre, & les ſupplie quoy que d'ailleurs bien affection-

nez de tesmoigner à tout vostre sainct Ordre le mesme ressentiment. Le P. Ioseph dira à vostre Reuerence le suiet de son voyage, pour le bon succez duquel nous ne cesserons d'offrir & priere & sacrifices à Dieu, il faut ceste fois aduancer à bon escient les affaires de nostre Maistre, & ne rien obmettre de ce qu'on pourra s'aduiser estre necessaire, i'en ay escrit à tous ceux que i'ay creu y pouuoir contribuer, que ie m'asseure s'y emploieront, si les affaires de France le permettent, ie ne doute point que vostre Reuerence ne s'y porte auec affection, & ainsi *Virtus unitas*, sera beaucoup d'effet. En attendant le succez, ie me recommande aux saincts sacrifices de vostre Reuerence, de laquelle ie suis

Tres humble Seruiteur
CHARLES LALEMANT.

De Kebec ce 28. Iuillet
1625.

A mon Reuerend Pere Prouincial
des RR. Peres Recollects.



LETTRE du P. Charles Lallemant, Supérievr des Miſſions en Canada, au T. R. P. Mutio Vitelleſchi, Général de la Compagnie de IESVS *à Rome.*

De la Nouvelle-France, 1er août 1626.

Mon Très-Révérend Père,

Pax Chriſti.

QUE Votre Paternité ne ſoit pas étonnée ſi vous n'avez pas reçu de lettres de nous depuis les dernières, c'est-à-dire depuis un an; nous ſommes ſi éloignés de la mer, que nous ne ſommes viſités par les vaiſſeaux français qu'une fois chaque année, et ſeulement par ceux qui en ont le droit; car cette navigation eſt interdite aux autres. Ce qui fait que ſi par haſard ces vaiſſeaux marchands pèriſſaient, ou s'ils étaient pris par les pirates, nous ne pourrions compter que ſur la

Providence de Dien pour pouvoir nous nourrir. En effet nous n'avons rien à attendre des Sauvages qui ont à peine le ſtrict néceſſaire; mais celui qui a pourvu juſqu'à préſent aux beſoins des français qui ſont ici depuis tant d'années, ne cherchant cependant qu'un gain temporel, n'abandonnera pas ceux qui ne s'occupent que de la gloire de Dieu et du ſalut des âmes. Nous ne nous ſommes guère occupés cette année qu'à l'étude de la langue des Sauvages, à l'exception d'un ou deux mois employés à cultiver la terre afin de pouvoir en retirer notre ſubſiſtance.

Le P. Jean de Brebeuf, homme tout à la fois pieux, prudent et robuſte, a paſſé avec les Sauvages la rude ſaiſon d'hiver, et il a pris une très-grande connaiſſance de leur langue. Pendant ce temps-là, à l'aide des interprètes, malgré leur répugnance à faire connaître cette langue, nous avons pu, contre l'attente de tout le monde, obtenir tout ce que nous pouvions eſpérer, et encore ne s'agit-il que des éléments de deux langues; or, il y en a beaucoup d'autres.

Autant de nations, autant de langues; et ce ſol très-étendu en long et en large eſt habité par cinquante nations, au moins. Vaſte champ! où notre zèle trouvera à s'exercer. « La moiſſon eſt abondante, et le nombre des ouvriers eſt petit »; mais les Nôtres ſont diſpoſés, avec la grâce de Dieu, à ne ſe laiſſer effrayer par aucune difficulté, quoiqu'il n'y ait pas encore grande eſpérance de ſuccès, tellement les naturels ſont groſſiers et ſe rapprochent de la brute.

Certainement une ſeule choſe nous conſole, c'eſt que, dans la diſtribution de ſes récompenſes, Dieu, très-bon et très-grand, a moins d'égard au ſuccès qu'à la bonne volonté et aux efforts. Pourvu que nos déſirs tels quels lui ſoient agréables, nous n'avons pas à craindre que notre peine ſoit perdue. Quant à nos rapports avec les Sauvages, nous n'avons donc pas fait autre choſe cette année que d'acquérir la connaiſſance des lieux, des perſonnes et de l'idiôme de deux nations; mais pour nos français qui ne ſont ici qu'au nombre de quarante-trois, nous ne nous ſommes pas

épargnés. Nous avons entendu leurs confeſſions générales, après avoir fait une exhortation ſur la néceſſité de la confeſſion. Tous les mois, en outre, nous leur donnons deux ſermons. Dieu aidant et béniſſant cette entrepriſe, comme il l'a fait juſqu'à préſent, nous aurons quelque choſe de plus l'année prochaine.

Tous les Nôtres, grâce à Dieu, ſe portent bien. A peine y en a-t-il un qui ne ſe couche tout habillé. Ce qui nous reſte de temps après les exercices ſpirituels ou les œuvres apoſtoliques, nous l'employons tout entier à cultiver la terre.

Leur progrès dans la vertu eût été plus conſolant s'ils euſſent eu un meilleur ſupérieur que moi ; Votre Paternité peut facilement y apporter remède. Je m'entends bien mieux à obéir qu'à commander. J'eſpère qu'elle m'accordera cette grâce, que je lui demande humblement. Ce faiſant, les Nôtres lui devront leur avancement ſpirituel.

On nous a envoyé de France, cette année, des ouvriers pour conſtruire la

première réſidence de la Compagnie, ce que nous avions regardé comme abſolument néceſſaire à cauſe des français qui habituellement ſe fixent ici. On en établira plus tard chez les nations qui donnent le plus d'eſpérance et qui ont des habitations fixes. Nous devons ſous peu leur envoyer un des Nôtres, ou plutôt deux, le P. Jean de Brébeuf et le P. Anne de Noue. Si leur miſſion réuſſit, elle ouvrira un vaſte champ à l'Evangile. Ils voyageront dans les canots des Sauvages; car on ne peut pas employer d'autres marins.

Je renvoie en France le P. Philibert Noyrot, pour s'occuper des intérêts de notre miſſion. J'eſpère que Votre Paternité lui prêtera ſon appui auprès des perſonnes qui veulent bien protéger nos travaux. Il ſera néceſſaire même auprès de nos Pères de Paris, qui ſemblent ne pas comprendre les beſoins et l'avenir de notre miſſion. Si le défunt Père Coton, de pieuſe mémoire, ne nous eût pas été favorable, notre œuvre étoit comme impoſſible. Comme le P. Noyrot doit revenir au commencement du printemps,

il faudra néceſſairement, ſi Votre Paternité l'approuve, qu'il y ait à Paris ou à Rouen un des Nôtres chargé de le remplacer, de prendre ſoin de nos affaires, de nous envoyer chaque année les objets de première nèceſſité et de recevoir nos lettres.

Nous reſtons donc ici au nombre de ſept. Quatre Pères, le P. Ennemond Maſſe, admoniteur et confeſſeur; le P. Jean de Brébeuf; le P. Anne de Noue et moi; trois frères coadjuteurs, Gilbert Burel, Jean Goffeſtre et François Charreton: tous, Dieu merci, bien diſpoſés à travailler généreuſement.

Tous ſe recommandent aux ſaints ſacrifices de Votre Paternité.

De Votre Paternité,
le très-humble fils,

CHARLES LALLEMANT.

Pater-
ou à
rem-
aires,
objets
ir nos

ore de
emond
le P.
Noue
Gilbert
harre-
pofés à

nts fac-

MANT.